

La coalition de développement

En matière de développement, les « territoires à succès » assoient généralement leurs efforts collectifs sur une coalition entre les principaux acteurs. Une coalition de développement local ou régional peut être définie comme un ensemble d'alliances qui se forment, par la concertation et la coopération à travers les rivalités et les conflits, selon les besoins, les enjeux et les défis du territoire en question.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les enjeux et les défis très actuels sont certes nombreux à devoir être relevés collectivement dans un esprit de coopération, de concertation, d'alliances et de coalition globale. Les efforts individuels et collectifs pour repositionner cette région et ses diverses composantes sur l'échiquier continental et mondial passent inévitablement par la formation d'une nouvelle coalition de développement social, culturel et économique. Les importantes difficultés économiques et politiques récentes rendent tout à fait impérative cette coalition. Comment y parvenir?

Nul doute que l'expérience passée de concertation locale et régionale représente un acquis considérable dont on peut tirer des leçons. Nul doute aussi qu'il faille inscrire la nouvelle concertation dans un cadre totalement nouveau, notamment selon un nouveau modèle géo-économique capable d'intégrer à part entière toutes les composantes territoriales internes, y compris évidemment les nouvelles villes fusionnées (Saguenay, Dolbeau, Alma, Métabetchouan). Pour cheminer collectivement vers une nouvelle coalition de développement, les acteurs doivent aussi choisir la procédure appropriée de planification territoriale qui guidera leurs pas. À cet effet, comment va s'effectuer la concertation entre les échelons territoriaux (local – MRC – régional), entre les acteurs dans chaque secteur (aluminium, forêt, culture, éducation...) et entre les secteurs? Si la nouvelle CRÉ permettra certes la formation d'alliances entre les élus, quels mécanismes sont nécessaires pour interpeller les autres acteurs, notamment le secteur privé, la société civile organisée et les experts du vaste domaine public?